



Demande de prolongation du préavis (bail professionnel)

Par **maximius**, le **17/08/2015** à **11:56**

Bonjour,

Mon locataire (bail professionnel) a résilié le bail dans les délais requis. Je lui ai répondu par LRAR en lui précisant la date de fin de bail.

Toutefois, celui-ci m'a envoyé un courrier me demandant s'il pouvait rester 1 mois de plus. Je n'y vois aucun inconvénient.

Puis-je lui répondre par LRAR que j'accepte sa demande ? Est-ce possible ?

Cdt,